



BAYROL

Fiche de données de sécurité (91/155/CEE)

Date d'impression 03.06.2004

Modifié 02.06.2004

Bordnet Gel S (F)

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom commercial

Bordnet Gel S (F)

Rez.-Nr. 414575

Fabricant / fournisseur

BAYROL France S.A.

B.P. 32 - Rue Desaix, F-67451 Mundolsheim Cedex

Téléphone 03 88 81 76 00, Fax 03 88 20 15 94

Renseignements en cas d'urgence

Centre Anti-Poisons - 200 rue de Faubourg Saint Denis- 75475 Paris Cedex 10

Téléphone 01 40 05 48 48

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Caractérisation chimique

Nettoyant acide pour sanitaire et installation de baignoires. Composants: acide phosphorique, tensio-actifs cationique et non ionique, alcool, senteur et additifs

Composants dangereux

Numéro CAS	Numéro CE	Désignation	[% en poids]	Classification
7664-38-2	231-633-2	phosphoric acid ... %	< 25	C,R34

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Phrases R

36/38

Irritant pour les yeux et la peau.

4. PREMIERS SECOURS

Remarques générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Assurer un traitement médical.

Après ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, boire beaucoup d'eau et demander l'avis d'un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Tout moyen d'extinction approprié

eau

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter un vêtement complet de protection.

Remarques diverses

Rafraîchir les récipients menacés par vaporisation d'eau.



6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Les précautions individuelles

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/ les eaux superficielles/ les eaux souterraines sans diluer et neutraliser le produit

Les méthodes de nettoyage

Neutraliser avec de la soude caustique ou de la chaux éteinte.

Éliminer les résidus par rinçage à l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions lors de la manipulation

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible.

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec les aliments pour animaux.

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection des mains

gants résistant aux produits chimiques

Matériaux appropriés (recommandé : index de protection 6, temps de perméation > 480 minutes selon la norme EN 374)

Caoutchouc nitrile (NBR) - épaisseur de couche : 0,4 mm

Caoutchouc butyle (butyle) - épaisseur de couche : 0,7 mm

Observer les modes d'emploi des fabricants respectifs à cause de la grande diversité des types

Protection des yeux

lunettes de protection

Mesures générales de protection

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat
liquide

Couleur
orange

Odeur
douçâtre

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
pH à la livraison	2	20 °C	10 g/l	potentiométrique	
Densité	1,09 g/cm ³	20 °C		aréométrie	



Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
Solubilité dans l'eau				miscible en toutes proportions

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter

Réagit au contact des métaux en dégageant de l'hydrogène.

Réagit avec les lessives alcalines.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL 50 aiguë par ingestion	4980 mg/kg	rat		
Irritation de la peau	Irritant			
Irritation des yeux	Irritant.			

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Informations relatives à l'élimination (persistance et dégradation)

	Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
Biodégradabilité	> 90 %			
	La partie organique du produit est biodégradable.			

Comportement dans les stations d'épuration

Le produit est un acide. Avant l'introduction de rejets dans les stations d'épuration, une neutralisation est généralement nécessaire.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Code déchets

06 01 04*

Nom du déchet

acide phosphorique et acide phosphoreux

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE. relative aux déchets dangereux

Recommandations relatives au produit

Après dilution et neutralisation du produit rejeter dans les eaux souterraines.

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Produit de nettoyage recommandé

eau



14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport terrestre et navigation intérieure (ADR/RID/GGVS/GGVE/ADNR)

UN 1805 ACIDE PHOSPHORIQUE LIQUIDE, 8, III

Transport maritime (IMDG/GGV)

UN 1805 PHOSPHORIC ACID, LIQUID, 8, III

Transport aérien ICAO/IATA

UN 1805 Phosphoric acid, liquid, 8, III

Informations diverses relatives au transport

Respecter les réglementations relatives à la dispense concernant des petites quantités de produit.

LQ 19 (3 I)

! 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Remarques relatives à l'identification

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et au GefStoffV (RFA).

Identification

Xi Irritant

Phrases R

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

! Phrases S

- 2 Conserver hors de la portée des enfants.
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau.
37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
56 Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

16. AUTRES INFORMATIONS

Source des principales informations

Résultats des analyses du laboratoire de Bayrol Munich
Renseignements puisés dans différents manuels techniques
Études toxicologiques NIOSH-Tox
Selon les législations en vigueur

Teneur des phrases R contenues dans le chapitre 2 (ne faisant pas référence à la classification de la préparation !)

R 34 Provoque des brûlures.